

Les actions des travailleurs sociaux de la Caf de la Seine-Saint-Denis sont réalisées dans le respect de trois valeurs : **le respect de la personne, la neutralité et la confiance.**

Pour qui ?

Je suis allocataire de la Caf et j'ai un ou des enfants à charge.

Comment ?

Je déclare un changement de situation à la Caf : séparation, veuvage, décès dans la famille, impayé de loyer, naissance de jumeaux...

→ Je n'ai aucune démarche à faire, un travailleur social de la Caf va me contacter.

À votre écoute

J'ai besoin d'un conseil personnalisé, d'une orientation, d'un accompagnement social.

→ Je vais dans une agence familles et je demande à rencontrer un travailleur social.

ou

→ Je téléphone au travailleur social de ma commune.

Plus d'informations sur caf.fr/Ma Caf

Je retrouve les aides de ma Caf dans la rubrique Offre de service.



Pour prendre contact avec le travailleur social de votre commune :

Aubervilliers, Dugny, Épinay-sur-Seine, La Courneuve, Le Bourget, l'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Stains, Villetaneuse

Tél. **01 55 84 51 10** ou **52 10**

Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Livry-Gargan, Sevran, Tremblay-en-France, Vaujours, Villepinte

Tél. **01 84 09 32 40**

Bobigny, Bondy, Drancy, Noisy-le-Sec, Romainville

Tél. **01 41 60 38 60**

Bagnolet, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Pantin, Rosny-sous-Bois

Tél. **01 49 35 56 50**

Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Villemomble

Tél. **01 55 85 82 50**

Notes

Le service social spécialisé de la Caf

ÉCOUTE
AUTONOMIE ACCUEIL
INFORMATION CITOYENNETÉ
AIDE PARTICIPATION
DÉMARCHES EN LIGNE ACCOMPAGNEMENT
ACCUEIL PARTICIPATION DÉMARCHES EN LIGNE
ÉCOUTE ACCUEIL AUTONOMIE
CITOYENNETÉ ACCÈS AUX DROITS AIDE



 facebook.com/caf931

 [@Caf93_actus](https://twitter.com/Caf93_actus)



Caisse d'Allocations familiales
de la Seine-Saint-Denis
93024 Bobigny cedex
www.caf.fr



Offre de service aux allocataires
et aux partenaires



Communication Caf 93 - 01/2020

